RAPPORT ANNUEL

Bâle, mars 2016

Chères lectrices
Chers lecteurs

Innovage est une action basée sur l'expérience et un engagement au-delà des générations. En effet, au moment de la retraite, les membres d'Innovage ont choisi un engagement bénévole et porteur de sens pour des projets d'utilité publique. Leur expérience et leur engagement constituent la force motrice d'Innovage, qui contribue de manière positive à la société et à l'échange entre les générations.

L'Assemblée des délégués et le Comité central partagent la responsabilité d'Innovage. Ensemble, nous souhaitons assurer l'avenir de notre organisation. Afin d'en garantir le succès à long terme, nous devons mieux communiquer les objectifs d'Innovage et positionner notre organisation comme interlocutrice déterminante dans les questions de générations et de vieillesse. Nous souhaitons soigner et développer la marque Innovage, qui est porteuse de ces intentions. Dans cet effort, nous bénéficions du soutien de nos partenaires et sponsors.

Innovage a vécu une année passionnante. En 2015, avec le soutien des délégués, le Comité central est parvenu à porter l'organisation vers l'avant. De grands défis nous attendent encore et nous nous réjouissons d'y faire face.

Denise Moser, Présidente

En avant (Denise Moser)

Sous le titre "En avant vers l'avenir" ("Aufbruch in die Zukunft"), de nouvelles lignes directrices organisationnelles ont été définies en 2014. L'analyse des résultats et expériences ont permis de définir des mesures pour développer Innovage et en assurer l'avenir. En avril 2015 Innovage a pris un nouvel essor. Depuis lors, l'Assemblée des délégués et le Comité central partagent la responsabilité d'Innovage.

En 2015, les délégués se sont principalement occupés de l'élection du Comité central, des finances, ainsi que de la coopération et des projets sur le plan national. Par manque de candidatures, la direction du domaine Communication n'a pas pu être repourvue en décembre 2015. Les délégués l'ont donc confiée à la Présidente jusqu'à nouvel avis. Début 2016, le poste de responsable du Secrétariat central sera repourvu et intégrera de larges compétences en communication. D'autre part, le Comité central peut compter sur le soutien de ses partenaires actifs dans le secteur de la communication.

Comité central

Les cinq membres du Comité central ont été élus par l'Assemblée des délégués le 22 avril 2015 pour une durée de trois ans. Le 1er mai 2015, le Comité central a tenu sa séance constitutive à Lucerne. Des responsables de domaines thématiques ont été désignés parmi les cinq membres. Le domaine Communication a été dirigé jusqu'au 28 octobre 2015 par Roman Baur, puis repris par la Présidente jusqu'à nouvel avis.

- Finances: Walo Tödtli
- Communication: Roman Baur (jusqu'à octobre 2015)
- Qualité et Formation: Heidi Derungs
- Présidence: Denise Moser
- Projets et Informatique: Lambert von Roten

(d.g.)

Secrétariat central (Beat Zaugg)

La personne devant succéder à la responsable du Secrétariat ayant résilié son contrat d'engagement peu avant son entrée en fonction, c'est un membre d'Innovage, Beat Zaugg, qui a repris cette fonction ad interim et nous l'en remercions. Grâce à son engagement bénévole équivalent à un poste à 20%, le fonctionnement du Secrétariat central a pu être assuré. Beat Zaugg a soutenu le Comité central et assuré l'accueil et la coordination des réseaux

Communication (Roman Baur jusqu'à octobre 2015)

Pour le Comité central, la perception publique de l'organisation et de la marque Innovage est déterminante. C'est pourquoi fin novembre, il a été démarré un processus de développement de la communication interne et externe.
Les membres du Comité central ont participé à plusieurs manifestations publiques: la remise du Prix de la Fondation Tertianum à Carla del Ponte, le congrès "Stiftungsstadt Basel", la rencontre annuelle de la Société suisse d'utilité publique SSUP, etc. Innovage est intervenue dans des émissions radio de la Schweizer Radio und Fernsehen SRF et dans la presse. Des échanges intensifs ont eu lieu avec les partenaires d'Innovage: la Haute école de Lucerne, le Pour-cent culturel Migros et la SSUP, ainsi que les fondations Avina et Ernst Göhner. Depuis novembre 2015, Innovage.ch est membre du Réseau Bénévolat (www.reseaubenevolat.ch).

Finances (Walo Tödtli)

La structure des finances a été adaptée à la nouvelle organisation. Les membres du Comité central sont responsables de l'établissement des budgets et des objectifs de leurs domaines thématiques respectifs.

La stratégie financière repose sur cinq lignes directrices:

- améliorer la perception d'Innovage
- accentuer le profil
- innovation, qualité, formation continue
- efficience des structures organisationnelles et de direction
- assurer le financement à moyen terme

Dès fin 2017, les sponsors actuels se retireront définitivement. Il est donc prioritaire d'assurer le financement à moyen terme. C'est pourquoi le Comité central a mobilisé une équipe de spécialistes de la finance, membres d'Innovage, qui sous la direction du responsable des Finances du Comité central, développent un concept financier.

Nous remercions nos partenaires et sponsors pour leur généreux soutien:

- Fondation Avina
- Fondation Ernst Göhner
- Haute école de Lucerne
- Pour-cent culturel Migros
- Société suisse d'utilité publique SSUP

Projets (Lambert von Roten)

Les projets sont au cœur de l'action d'Innovage. L'activité de conseil des réseaux permet de renforcer la marque Innovage et d'en améliorer la perception publique. En 2015, la priorité a été mise sur les projets intergénérationnels à potentiel national, avec un soutien financier aux réseaux actifs dans ces domaines.
Innovage a reçu des demandes de coopération de: La Voix pour la qualité (www.stimmeq.ch) Curarete (www.-curarete.ch) Easyvote (www.easyvote.ch). Quelques-uns de nos projets intergénérationnels ont été présentés sur la plateforme internet de l'SSUP. Par exemple:

HoppLa: le projet intergénérationnel "Begegnung durch Bewegung" pour la santé et l'activité physique. Dans le cadre de ce projet pionnier, de nouveaux engins ont été développés et adaptés afin d'en permettre une utilisation ludique aux personnes jeunes et âgées. Cette phase pilote vise à promouvoir les places de jeu intergénérationnelles au niveau suisse.

Generationenwohnen – vivre ensemble entre générations: cette initiative d'Innovage Berne-Soleure a comme objectif de promouvoir et soutenir activement la cohabitation et la solidarité entre personnes de tous âges, ainsi que de tous milieux sociaux et économiques.

GenerActions: un projet intergénérationnel et novateur. Des jeunes et des seniors se réunissent dans les ateliers GenerActions, afin de réaliser ensemble des projets concrets. L'idée principale est de créer des collaborations informelles entre les générations. Les ateliers sont préparés et animés par un comité organisateur intergénérationnel.

Formation et qualité (Heidi Derungs)

20 nouveaux membres des réseaux alémaniques ont participé aux trois journées d'introduction sur l'activité de conseil d'Innovage. (Le réseau Innovage Suisse Romande propose également un programme d'introduction pour les membres romands.) Les thèmes abordés ont été: organisation d'Innovage, travail bénévole et société civile, travail de communication et relations publiques. De plus, des groupes de projets ont présenté leurs activités et témoigné de leur pratique. En cours d'année, les membres sont régulièrement informés d'offres de formation continue pertinentes.

Journée annuelle au Neubad

Le 15 septembre 2015, une centaine de membres ont participé à la Journée annuelle Innovage organisée par le réseau Zentralschweiz au Neubad de Lucerne. La Journée a été marquée par la conférence du Professeur Jürg Krummenacher sur les "relations entre générations – entre clichés et réalités", ainsi que celui de Lukas Niederberger, directeur de la Société suisse d'utilité publique SSUP, sur le bénévolat et la collaboration avec Innovage. De plus, dans le cadre de la Journée Innovage, les nouveaux membres ayant suivi les journées d'introduction ont été certifiés.

:innovage

Innovage.ch
Bahnhofplatz 2
CH-3011 Berne
T 079 385 87 34
denise.moser@innovage.ch
www.innovage.ch

MIGROS kulturprozent
AVINA STIFTUNG
ERNST GÖHNER STIFTUNG

Annexes

1. Finances annuelles

BILANZ per 31.12.15	AKTIVEN	PASSIVEN	
	CHF	CHF	
Flüssige Mittel	96'130		
Debitoren	92		
Transitorische Passiven		13'280	
Rückstellungen		11'500	1)
Vereinskapital		59'381	
	96'222	84'161	
Überschuss		12'061	
	96'222	**96'222**	

Bemerkungen:

1) Relaunch Website

ERFOLGSRECHNUNG per 31.12.15

Aufwand		CHF		Anteil Ausgaben in %
Zentralvorstand		16'820	1)	11%
Delegiertenversammlung		7'307		5%
Zentralsekretariat		12'681	2)	8%
Kommunikation		8'196		5%
Informatik		37'142	3)	25%
Projekte		42'733		28%
Betriebskosten an Netzwerke	12'650			
Projektbeiträge an Netzwerke	30'083			
Qualität & Bildung		23'429	4)	16%
Finanzen		3'630		2%
Total Aufwand (Finanzbedarf)		**151'938**		100%
Ertrag				
Migros Kulturprozent		30'000		18%
Ernst Göhner Stiftung		50'000		31%
Avina Stiftung		50'000		31%
Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft SGG		30'000		18%
Übrige		4'000		2%
Förderbeiträge		**164'000**		100%
Überschuss		**12'062**		

Bemerkungen:

1) u.a. Vorbereitungen stärkere Markenpräsenz mit externen Partnern.
2) personelle Übergangslösung / Betriebsaufwand
3) Pflege der Website / Weiterbildungen / Externe Webredaktoren
4) Jahrestagung / Einführung neue Mitglieder / Weiterbildungen

2. Aperçu des projets par catégories

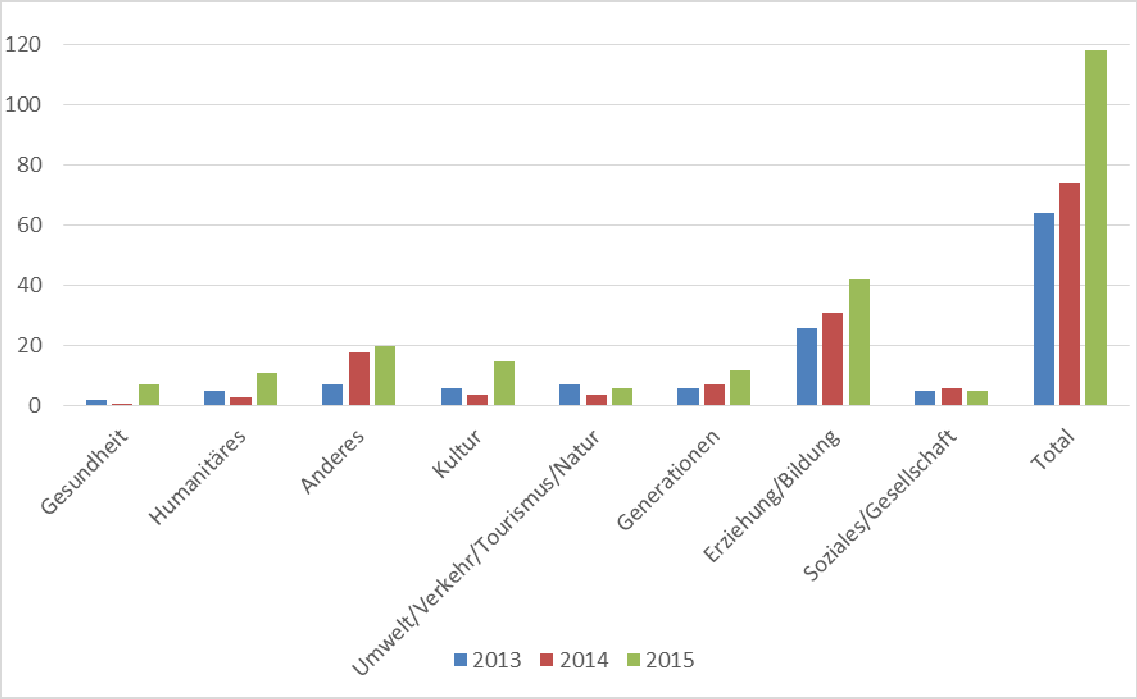

Informations détaillées sur les projets: www.innovage.ch et www.intergeneration.ch.

3. Organisation

Innovage a été initiée en 2006 par le Pour-cent culturel Migros et la Haute école de Lucerne. Depuis 2010, Innovage Suisse est une association indépendante. Comme organisation faîtière elle représente actuellement neuf réseaux régionaux et 165 membres dans toute la Suisse.

Structure des membres

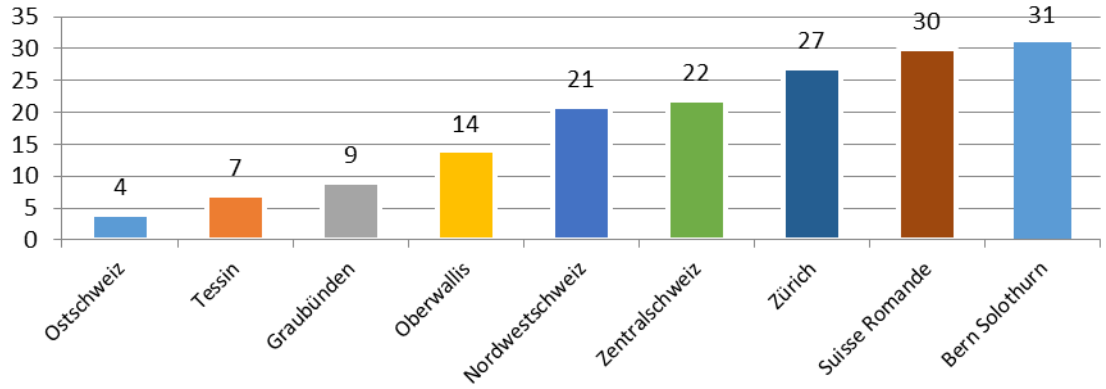

L'Assemblée des délégués est l'organe **législatif**, avec 13 membres élus par les réseaux régionaux pour une durée de trois ans. Le nombre de délégués est proportionnel à la taille du réseau. Le Comité central est l'organe **exécutif,** avec 3-5 membres élus par l'Assemblée des délégués pour une durée de trois ans.